

Triflex Bridge Deck SC



Informations produit

Domaines d'application

Triflex Bridge Deck SC s'utilise comme enduit de ragréage raclé compatible avec le système Bridge Deck conformément aux réglementations allemandes TL/TP-BEL-EP. Il peut être utilisé jusqu'à une profondeur d'aspérité de 5 mm.

Propriétés

Enduit de ragréage raclé préconfectionné bicomposant et non pigmenté à base de résine de polyméthacrylate de méthyle (PMMA). Triflex Bridge Deck SC se distingue par les qualités suivantes :

- Réaction rapide
- Sans solvant
- Résistance rapide aux sollicitations
- Stabilité aux intempéries
- Rapport de mélange préconfiguré de 1:4
- Prélèvement en plusieurs doses possible
- Utilisation avec une humidité relative de l'air élevée
- Compatible avec les feutres bitumineux à souder
- Résistance à la chaleur lors de la pose des feutres avec une flamme nue
- Pose de feutres bitumineux à souder possible au bout de 50 min
- Examen de base selon les réglementations allemandes TL/TP BEL-EP (1999) Rapport d'essais n° 190E-00031OR01-PB01 du KIWA Polymer-Institut

Conditionnement du produit livré

Produit en seau

Été	Hiver	
25,00 kg	25,00 kg	Triflex Bridge Deck SC
0,50 kg	1,50 kg	Triflex Catalyseur (5 x / 15 x 0,10 kg)
25,50 kg	26,50 kg	

Teintes

Jaune pâle transparent

Stockage

Environ 6 mois, non mélangé, non ouvert, dans un lieu frais, sec et à l'abri du gel. Éviter toute exposition du récipient aux rayons directs du soleil, même sur le chantier.

Remarques concernant la mise en œuvre

Triflex Bridge Deck SC peut s'utiliser avec une température du support et une température ambiante comprises entre mini. 0 °C et maxi. +35 °C. Pendant l'application et le durcissement, la température du support doit être supérieure d'au moins +3 °C à la température du point de rosée. Protéger de la condensation. Dans les lieux fermés, il convient de prévoir un système de ventilation forcée avec un renouvellement de l'air au moins 7 fois par heure.



Préparation du support

Le support doit être préparé par fraisage ou grenailage de manière à ce qu'il soit stable, sec et exempt d'éléments désolidarisés ou nuisant à l'adhérence. Il convient de s'assurer que l'état de la construction permet d'exclure totalement toute infiltration d'humidité par le dessous.

L'adhérence du support doit être contrôlée au cas par cas en fonction du chantier. Contrôler le séchage de la surface par réchauffement local conformément à la norme allemande ZTV-ING, partie 6. Résistance mini. à l'arrachement : 1,5 N/mm².

Cet enduit ne doit pas être appliqué sur de l'asphalte. En cas d'emploi sur des mortiers modifiés aux polymères, prévoir sur site un contrôle de compatibilité.

Lors de l'exécution des travaux, la température de surface doit être au mini. de 3 °C au-dessus du point de rosée. Dans le cas contraire, un film d'humidité risque de se former sur la surface à traiter et d'entraîner un effet de délamination (DIN 4108-5, tab. 1). Voir le tableau des températures de point de rosée.

Instructions de mélange

Une fois la résine de base correctement mélangée, ajouter la quantité de catalyseur correspondante. Éviter les grumeaux en remuant doucement à l'aide d'un mixeur. Temps de mélange mini. 3 min. Puis transvaser le mélange dans un autre récipient et mélanger de nouveau.

Dosage de mélange

À une température de :

Température	Ajout de catalyseur
0 °C	6 %
8 °C	4 %
23 °C	2 %
35 °C	1 %



Informations produit

Consommation du produit

Enduit de ragréage raclé sur béton :

Avant d'appliquer Triflex Bridge Deck SC (enduit de ragréage raclé), recouvrir la surface en béton d'au moins 0,50 kg/m² de Triflex Bridge Deck Primaire. Dans ce cas, le sablage de la couche de primaire est inutile. Si la profondeur d'aspérité du béton préparé est $\geq 1,5$ mm, égaliser à l'aide d'enduit de ragréage raclé Triflex Bridge Deck SC conformément à la norme allemande ZTV-ING. Recouvrir la surface de l'enduit de ragréage raclé de sable de quartz de granulométrie de 0,7–1,2 mm (0,80 kg/m² maxi.). Éviter impérativement un sablage excessif. Éliminer le matériau de sablage qui n'adhère pas après le durcissement de l'enduit de ragréage raclé. La consommation d'enduit de dégrossissage dépend de la profondeur d'aspérité de la surface en béton. La surface en béton doit être sèche. Le contrôle du séchage de la surface se fait par réchauffement local à l'aide d'un décapeur thermique ou d'un sèche-cheveux. Les bétons humides sont alors nettement plus clairs. Ne pas travailler dans ces conditions.

Délai d'utilisation

Env. 15 min à +20 °C

Temps de séchage

Résiste à la pluie après :	env. 25 min à +20 °C
Praticable/Prochaine étape de traitement possible avec le même produit après :	env. 45 min à +20 °C
Résiste aux sollicitations après :	env. 50 min à +20 °C

Autres remarques

Remarque concernant la pose de feutres bitumineux à souder homologués par l'Institut Fédéral allemand des recherches routières (Bundesanstalt für Straßenwesen – BAST). Lors de la pose de feutres bitumineux à souder, tenir compte du fait que la flamme du brûleur doit impérativement être appliquée aussi au-dessus de la surface en résine PMMA. Un réchauffement de la face inférieure du feutre uniquement ne suffit pas pour permettre la liaison entre le feutre bitumineux à souder et la surface en PMMA.

Remarques relatives aux dangers particuliers

Voir fiche technique de sécurité, section 2

Consignes de sécurité

Voir fiche technique de sécurité, section 7 et 8

Mesures à prendre en cas d'accident et d'incendie

Voir fiche technique de sécurité, sections 4, 5 et 6

Remarques fondamentales

Nous garantissons un niveau de qualité élevé et constant de nos produits. Les systèmes Triflex ne doivent être additionnés d'aucune autre substance supplémentaire.

Tous les conseils techniques relatifs à l'utilisation de nos produits se fondent sur de vastes travaux de recherche et de développement et sur de longues années d'expérience et sont donnés selon les connaissances les plus actuelles en la matière. Toutefois, les exigences et conditions varient en fonction du chantier, d'où la nécessité d'un contrôle visant à déterminer l'aptitude du produit aux travaux prévus. Celui-ci devra être réalisé par la personne en charge de l'exécution. Sous réserve de modifications au service du progrès technique ou de l'optimisation de nos produits.